

De la pluridisciplinarité en analyse de discours

Henda Dhaouadi

Docteur en Sciences du Langage

Université de Saint-Etienne

Résumé : *L'analyse de discours, carrefour de disciplines, ne peut se limiter à une interprétation strictement linguistique. Cet article présente un rapide panorama des problèmes méthodologiques que pose l'analyse du discours politique. Discipline située entre la linguistique structurale, l'énonciation et la sociolinguistique, avec tout un avant-plan philosophique qui en constitue l'armature conceptuelle, l'analyse de discours demeure un champ d'investigation ouvert où le choix personnel du chercheur s'ajoute, d'évidence, à toute approche théorique. Il n'y a donc pas un, mais des modèles d'analyse et il apparaît dès lors difficile de systématiser la richesse et le dynamisme de ce champ pluridisciplinaire par essence.*

Naissance et évolution du concept de discours

La naissance d'une analyse prenant le discours comme objet n'est pas récente. Datant de la fin des années 60 elle est souvent interprétée dans le cadre de l'évolution des sciences du langage. On est parti du postulat de base que l'énoncé dépasse la phrase pour s'étendre au texte considéré comme discours parce qu'il est le produit d'autres textes, mais dans une situation précise ayant ses propres référents. Le texte, en effet, comme le souligne Gérard Genette, est un « intertexte ».

La considération qu'un discours doit son importance au fait qu'il est la résultante de ses propres conditions de production¹ tient de la critique marxiste qui inscrit la production écrite et orale dans le cadre socio-historique qui la détermine. Dans le même sillage apparaît un intérêt de plus en plus croissant pour la question de l'écriture, vers la fin des années 60, avec La Grammatologie de Derrida, L'archéologie du Savoir de Foucault, la Sémanalyse de J. Kristéva, la théorie du plaisir du texte de Roland Barthes exposée par le Groupe Tel Quel autour de Philippe Sollers, et l'influence non négligeable enfin de la théorie lacanienne dont le précepte du signifiant a nourri toutes les autres études. Dans une perspective structuraliste, ces études ont fait de la linguistique du discours une mosaïque de disciplines ou, selon la boutade de Louis Guespin², « une auberge espagnole ». Dans cet ordre d'idée, comment envisager une méthode d'interprétation du discours sur fondement linguistique alors que le concept de discours est manifestement un champ pluridisciplinaire ? L'analyse de discours est-elle un carrefour de disciplines ?

Pour L. Guespin (op.cit.) on ne peut envisager l'analyse linguistique du discours dans un contexte pluridisciplinaire. Son objet étant avant tout linguistique le discours est pour lui un énoncé produit dans des conditions spécifiques mettant en situation un rapport entre destinataire et destinataire. Mais ce n'est qu'une définition provisoire puisque plus tard, moyennant une différenciation entre énoncé et discours, il avance la caractérisation suivante : « L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de communication ; le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue

du mécanisme discursif qui le conditionne ». Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude des conditions de production de ce texte en fera un « discours ». Guespin ne refuse donc pas d'intégrer dans l'analyse linguistique des facteurs « *non formels* » d'ordre « extralinguistique ». Parlant des « *conditions de production* », il s'inscrit finalement dans une perspective pluridisciplinaire et admet la présence de facteurs externes, comme par exemple l'idéologie de gauche issue de la philosophie marxiste-léniniste et de la sociologie (Durkheim, Bourdieu).

La remise en question de la classique dichotomie saussurienne entre langue et parole n'est pas des plus évidentes en sciences du langage : Saussure a mis l'accent sur son aspect virtuel : la langue, et sur son aspect individuel : la parole. Les paliers d'analyse qu'il proposait étaient la phonologie, la morphologie et la syntaxe qu'il distinguait nettement de la sémantique. Il a ainsi instauré une méthode qui a pour objet unique la langue « *en elle-même et pour elle-même* ». Imprégnée par l'esprit positiviste cette méthode tend à faire de la linguistique un domaine scientifique qu'on appellera désormais « *science du langage* ». La naissance de ce concept fut une nécessité épistémologique rompant avec l'approche purement diachronique de la langue. La « *linguistique* », dès lors, emprunta aux sciences exactes leur méthodologie rigoureuse, leur sens de la logique et leur tendance à théoriser les faits observés dans la pratique. Saussure ne fut donc pas le fondateur d'une discipline « *pure* » mais éminemment complexe visant à étudier la langue sous un angle strictement synchronique.

Dans le même sens, si l'analyse du discours est apparue pour la première fois sous l'égide du structuralisme, c'est d'abord dans une perspective purement transformationnelle. Harris n'a pas été influencé par la problématique saussurienne. Il a envisagé, au-delà de la phrase, un champ plus vaste, celui du texte - et non du discours - considéré dans les rapports distributionnels liant les phrases. Mais, comme l'a souligné L. Guespin, il s'agit bien, en fait, d'une « *première conception de l'analyse de discours* ». ³ Son travail fondé sur l'étude des rapports distributionnels entre les phrases permet en effet d'étudier un ensemble textuel du point de vue de la langue et de ses mécanismes. Cette approche harrissienne essentiellement morfo-syntaxique, ne prenant nullement en compte la question du sens, a permis pourtant, (avec A.J. Greimas, notamment) l'émergence d'une sémantique structurale au sein de l'analyse de discours. Du niveau d'analyse phrastique (classes de distributions) on est passé à un niveau transphrastique (isotopie du discours) qui insiste sur l'examen des régularités sémantiques. Le niveau sémantique de l'étude de la langue s'est donc trouvé intégré à l'interprétation du discours.

Maingueneau définit le discours comme un système d'obligations régissant la production d'un groupe absolu d'énoncés à partir d'une certaine condition sociale ou idéologique (par exemple, le « *discours féministe* », « *le discours politique* »...). Cette signification est spécifique de l'École française d'analyse du discours qui considère que les conditions de production d'un texte ne sont pas des variables totalement extérieures au discours. Le texte, en tant que forme, véhicule un ensemble d'indices repérables comme des traces linguistiques et formant des éléments constituant les enjeux extralinguistiques dont il relève, et qui le définissent comme discours.

Les modèles philosophiques de l'analyse de discours

Louis Althusser et la théorie de l'idéologie

Le système d'Althusser a été élaboré à partir de la théorie marxiste. Sa pensée cherche à établir les modalités d'un discours scientifique en rupture avec l'idéologie. Grand lecteur du théoricien Gramsci, il fait la distinction entre « *une théorie en général* » et « *une théorie des idéologies particulières* » exprimant toujours « *quelles que soient leurs formes (religieuse, morale, juridique, politique) des positions de classe* ». ⁴ Là où Marx établit sa doctrine sur une formation sociale dans laquelle s'opposent la *superstructure*

(instance de l'idéologie) et *l'infrastructure* (instance économique des rapports sociaux), Althusser propose le postulat de l'autonomie proportionnelle de la *superstructure* et de son effet sur *l'infrastructure*.

Son but est de dégager les mécanismes idéologiques contribuant à la reproduction des rapports sociaux et des rapports de domination qui s'y expriment. À côté de « *l'appareil idéologique d'État* » il distingue « *l'appareil répressif d'État* ». ⁵ Pour lui « *aucune classe ne peut durablement détenir le pouvoir d'État sans exercer en même temps son hégémonie sur et dans les AIE* ». ³ De même « *tous les appareils idéologiques d'État concourent* » à la propagation des rapports de production. Ils sont présents sous forme d'institutions omniprésentes dans toute société : appareil religieux, familial, scolaire, syndical, de l'information, culturel... On y retrouve toutes sortes de valeurs véhiculées : nationalisme, chauvinisme, libéralisme... Cette mise en relation d'un lien nécessaire entre les deux réalités donne lieu à deux thèses qu'Althusser avance et qui ont une dimension définitionnelle : - *L'idéologie est une représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence*. ⁶

- L'idéologie a une existence matérielle⁷.

Althusser explique le premier postulat par la relation des hommes avec « *ces conditions d'existence* » qui leur sont rappelées et qui figurent « *au centre de toute représentation idéologique, donc imaginaire du monde réel* ». ⁸ La valeur de la seconde thèse concerne le sujet et pose que « *ses idées, sont ses actes matériels insérés dans des pratiques matérielles, réglés par des rituels matériels eux-mêmes définis par l'appareil idéologique, donc relèvent des idées de ce sujet* », ⁹ pour résumer enfin que « *l'existence de l'idéologie et l'interpellation de l'individu en sujet* » sont « *une même et seule chose* ». ¹⁰

Selon les analystes de discours c'est justement l'analogie du rapport entre idéologie et langage qui semble pertinente. L'interpellation idéologique a un caractère langagier et semble être la condition primordiale pour la construction des individus en sujets. Pour Althusser, il n'y a pas d'idéologie sans langage. Parvenir à une connaissance scientifique de l'idéologie, nécessite de passer par un processus de reconnaissance / méconnaissance : reconnaissance des éléments paraissant évidents et méconnaissance du « *mécanisme de cette reconnaissance* ». Cette science désigne pour corrélat l'analyse de discours comme une praxis. Celle-ci permet alors la déconstruction raisonnée de l'étendue discursive des idéologies.

Les idéologies renferment au plus profond d'elles-mêmes des conceptions du monde (les mythes et les religions en sont un exemple vivant), majoritairement imaginaires et qui ne semblent pas en étroite relation avec la réalité. Le rôle de l'analyse de discours est de donner les outils nécessaires pour prendre de la distance, se mettre à l'extérieur grâce à un regard critique afin de démythifier ces idéologies. Conception révolutionnaire qui pousse l'individu à la méfiance par la reconstruction de soi comme un sujet non assujéti aux conformismes et aux stéréotypes de tout genre. La doctrine de Louis Althusser a certainement été un point important pour l'émergence de théories linguistiques comme celle de l'implicite dans le discours, la double signification du langage (implicite / explicite), de l'idée enfin que le langage est doté de pouvoirs sur le sujet. L'idéologie n'est pas un fléau de nos sociétés, elle est le moteur qui les fait fonctionner. Est-elle nécessaire ? Nous dirons que dans ce cadre elle l'est forcément.

Michel Foucault et les pratiques discursives

Le second modèle de base à l'analyse du discours est celui des points de vues proposés et analysés dans *L'archéologie du savoir* de Michel Foucault. Son travail a pour objectif la construction d'une « *histoire des systèmes de pensées* ». ¹¹ Même si Foucault partage avec Althusser un égal intérêt pour l'épistémologie, il se tourne vers

l'histoire tout en gardant les concepts de discontinuité et de césure. Quels rapports entre les pratiques sociales et les pratiques discursives ? C'est l'interrogation essentielle de cet ouvrage qui pose l'idée que les pratiques discursives doivent être étudiées du côté de « l'effet de vérité » produit par le discours. Ce qui intéresse Foucault c'est « l'instance de l'événement énonciatif »¹² non pas la langue ou la pensée. Le point de départ de l'enquête est une analyse des unités de discours. « Les groupes d'énoncés » jouent une fonction qui les place parmi les éléments centraux du programme de recherche. Ces discours sont étudiés dans le cadre d'une formation sociale donnée : les rapports entre énoncés ou groupes d'énoncés et les événements d'un autre niveau (économique, technique, social, politique). Une question d'ordre méthodologique était de savoir « à quelle condition un groupe d'énoncés constitue une unité ? » (p. 52) Foucault apporte quatre réponses. Pour être défini comme une unité de discours, un groupe d'énoncés doit se baser sur un certain nombre de faits :

- Un patrimoine d'objets commun (exemple de « la » maladie mentale dans « le » discours psychiatrique)
- Un type défini et normatif d'énonciation ou « modalité énonciative »¹³
- Une liste bien établie et définie de notions correspondant au « système de concepts permanent »¹⁴ dans l'un des domaines du savoir comme le concept de langue dans les sciences du langage.
- La permanence d'une thématique identifiée aux « stratégies » en œuvre dans un domaine spécifique (exemple de l'évolutionnisme de Buffon à Darwin)

Malgré une apparence de dispersion dans les champs du savoir, il y a une « formation discursive » constituant en elle-même un concept unificateur. Foucault entend ainsi définir une régularité à divers niveaux : « un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations ».

De même, des « règles de formation » étant des modalités d'apparition et d'arrangement pèsent sur les différents éléments (objets, concepts, modalités, options thématiques) afin d'achever l'identité d'une formation discursive. Tout autant, le mode d'organisation gouvernant le rapport d' « une série d'événements » détermine un schème de correspondance dans le champ divers de l'ensemble des réalités historiques.

Qu'est-ce qu'un énoncé pour M. Foucault ? Cela n'a rien à voir avec le concept linguistiquement admis, ni avec la philosophie des actes du langage, mais se caractérise par le fait que « sa fonction d'existence » « appartient en propre aux signes ». ¹⁵ Il ne s'apparente donc pas à une structure mais apparaît en tant qu'événement avec une fonction relativement énonciative. Quatre caractéristiques principales le constituent : sa singularité « un énoncé existe en dehors de toute possibilité de réapparaître »¹⁶ ; son rapport avec un sujet d'énonciation ; sa stricte relation avec un domaine associé ; sa matérialité (écrit / oral...) qui fait partie de « ses caractéristiques intrinsèques ». ¹⁷ Le discours est ainsi « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent d'une formation discursive ». ¹⁸ « Les pratiques discursives » selon les propres termes de Foucault sont une matrice de production des énoncés formant le discours. C'est ce qu'il suggère de cerner comme « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent d'une même formation discursive ». La méthode de l'archive de Foucault n'explique ni la façon dont les pratiques non-discursives s'articulent aux actes de discours ni n'en précise les rapports. Cependant, le concept de « pratiques discursives » cadre l'analyse de discours dans une dimension nouvelle celle de la valeur de l'activité énonciative et de son efficacité.

Ayant parcouru les deux cadres philosophiques de l'analyse du discours on voit se dégager deux approches : une « approche analytique » consistant à dire que le discours cache des manœuvres que seule l'analyse peut dévoiler. Elle comprend deux versions : une version appelée « réaliste » (ou forte pour certains) et une « version représentative ».

Dans la première version, le discours est source de mystification car il camoufle ses véritables intentions. Dans la seconde, le discours renferme des indices qui, par leur fréquence dans le texte, en désignent une interprétation spécifique. La seconde approche est appelée « *intégrative* » et pose comme hypothèse que l'analyse discursive est abordable dans la mise en relation du discours lui-même avec d'autres éléments qui participent à lui donner son sens. Mais on voit bien qu'au-delà de deux dénominations différentes ces deux approches se situent dans une même optique celle du discours comme une activité en constante élucidation.

Les recherches en linguistique s'inspirant de cet apport philosophique, ont conçu ainsi (comme nous l'avons souligné supra) l'analyse de discours dans cette interaction permanente entre les seuls faits discursifs et sociaux, ce qui a permis d'étudier, par exemple, le discours politique comme le type même du rapport entre idéologie et discours / société et discours. Mais sous l'influence des théories analytiques anglo-saxonne (philosophie) et de l'énonciation, se voit développée de façon plus importante la pragmatique qui émerge pour exiger de la linguistique un véritable changement de modèle analytique. D'où une réelle réflexion sur l'interaction. Les langues ne sont plus représentatives de certaines idées, de certaines mœurs, mais deviennent des vecteurs d'action. Parler est devenu un acte en soi.

Qu'en est-il des méthodes d'analyse du discours ? Car jusque-là on se trouve dans la définition d'un cadre conceptuel et l'on ignore toujours les moyens par lesquels le discours doit être étudié comme une manifestation langagière. Comment l'aborder linguistiquement sans tomber dans l'analyse de contenu ? La frontière entre les deux n'est pas aussi bien délimitée qu'on pourrait le croire.

Les méthodes d'analyse de discours ont toutes tendance à envisager ce dernier de l'extérieur et de l'inscrire en tant que tel parce qu'il est le produit d'un certain nombre de conditions. On est de plus en plus enclin à réduire l'analyse linguistique à un mélange de méthodes issues de la sociologie, de la psychanalyse, de la philosophie, de la grammaire, de l'analyse littéraire, de la rhétorique... faut-il trouver, non pas LA MÉTHODE, mais une méthode pouvant servir de base pour l'analyse des unités de discours ? Là aussi, le problème n'est pas totalement résolu. L'interdisciplinarité de ce domaine des Sciences du Langage, l'a plongé dans une espèce de magma complexe d'éléments qui ne le définissent pas dans un cadre statique, mais en complète mouvance, ce qui fait d'ailleurs sa richesse. Si en syntaxe nous avons des repères pour l'analyse des énoncés afin de mieux déterminer leur façon de fonctionner, en analyse de discours on mélange la méthode harrissienne avec des concepts sociolinguistiques (Guespin, Gardin, Marcellesi), d'autres (Maingueneau) intègrent à l'analyse harrissienne des concepts de l'énonciation ou une approche analytique (L.Althusser) en même temps que l'approche intégrative (M. Foucault).

Il est difficile de cerner aujourd'hui les contours d'une discipline complexe demeurant peu systématisée. Si Saussure a proposé une méthode d'analyse rigoureuse dont les contours sont définis il n'en n'est rien de l'analyse du discours telle qu'elle est abordée dans les études publiées : on peut axer son approche sur le lexique, comme sur les structures grammaticales ou argumentatives d'un texte... Cependant, l'interprétation du discours ne saurait se réduire selon certains linguistes à celle des phrases ou du lexique qui le composent.

Discours et analyse de discours, problèmes de méthodes

Des linguistes, nous l'avons vu plus tôt, ont été conduits à postuler l'existence d'une unité linguistique supérieure à la phrase, le discours, considérant ainsi que la phrase, ne peut être analysée de manière isolée et réalisant la difficulté à réduire l'interprétation d'un discours à celle de la phrase. Dans ce sens, on ajoute au morphème, au phonème et au lexème, le discours. En postulant que ce dernier est une unité linguistique, on considère

de fait qu'il possède une structure interne comme le morphème et la phrase. Il y a dans cette conception deux hypothèses en concurrence : une hypothèse structuraliste selon laquelle le discours comme la phrase ou le morphème possède une structure interne ; et une hypothèse grammaticale avançant que le discours comme la phrase, obéit à des règles de bonne organisation : de la même façon qu'il y a une compétence linguistique liée au savoir-faire grammatical, il y a une compétence discursive attachée à la maîtrise de la « *grammaire de discours* ». Jacques Moeschler note d'ailleurs que ces « *deux approches se sont trouvées jointes dès le début, l'analyse de discours se développant sur le modèle de la grammaire de discours et correspondant à une tentative pour (en) dégager les principes de bonne formation* ». ¹⁹

Analyse de discours et grammaire de discours

Au cours d'articles, publiés en mai 1978, ²⁰ des linguistes ont exprimé ce qu'ils comprenaient par « *analyse de discours* » et en quoi cela lui confère une utilité pour l'enseignement du français. Leurs objectifs oscillent entre « *norme* » (pédagogique) et « *compétence textuelle* », ce qui prouve, une fois de plus, que les disciples de l'analyse de discours empruntent à la sémantique générative l'idée d'une « *grammaire du sens* » pouvant dépasser la phrase pour arriver au discours. En revanche, ils affichent plus de prudence en ce qui concerne le principe d'une compétence textuelle innée. Ils proposent une vision du discours comme répondant (idéalement) à une « *norme de composition textuelle* », correspondant à des « *règles* » ; maîtriser cette norme par la pratique scolaire constitue, le cas échéant, « *la compétence textuelle* ». Cette méthode a pour fondement un concept central celui de « *cohérence* » : Si en grammaire, une phrase se définit comme une séquence grammaticale de morphèmes, en analyse de discours, la cohérence est ce qui définit le discours « *le discours est une séquence cohérente de phrases* ».

Dans cette optique, M. Charolle (1978) propose quatre méta-règles de cohérence considérées comme pouvant rendre compte de la bonne formation des discours :

- Méta-règle de répétition « *pour qu'un texte soit cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte* ». Cette méta-règle concerne les pronominalisations et les anaphoriques de description appelées « *anaphore discursive* » ²¹ comme une désignation d'ensemble.
- Méta-règle de progression « *Pour qu'un texte soit (...) cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé* ». ²²
- Méta-règle de non contradiction « *Pour qu'un texte soit (...) cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence* ». ²³
- Méta-règle de relation « *Pour qu'une séquence ou un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient reliés* ». ²⁴

Où en est-on en analyse de discours aujourd'hui ?

L'analyse de discours, au cours de ces dernières années, a poursuivi un rapprochement de plus en plus important des sciences cognitives. Le concept de « *mémoire discursive* » a été emprunté à ces mêmes disciplines ainsi que celui de « *réfèrent de discours* » comme unité linguistique supérieure à la phrase. Pour Jacques Moeschler et Anne Reboul, l'analyse de discours ne peut, malgré ses ambitions, s'introduire dans le cadre des disciplines cognitives. « *Il faut bien voir en effet que l'analyse de discours peut se comprendre comme une tentative pour perpétuer une tradition d'isolement linguistique où, à défaut de pouvoir dire que tout est dans la phrase, on dit que tout est dans le discours* ». ²⁵ Les auteurs proposent une méthode partant de l'analyse et l'interprétation de l'énoncé pour aboutir à celle du discours.

La première étape méthodologique consiste à définir la différenciation entre deux grands types de stratégies scientifiques : La première est celle du « réductionnisme » simplifiant un phénomène aux éléments qui le composent et examinant l'interaction entre eux. La seconde situe un fait dans l'environnement où il s'est produit pour voir comment ces éléments contribuent au phénomène lui-même. C'est la stratégie contextuelle (ou celle du « contextualisme » pour citer Moeschler et Reboul). Dans la méthodologie réductionniste le concept d'unité semble central parce que cette dernière n'a de valeur que par rapport aux autres éléments dans lesquels elle intervient et dans le sens où elle en est la matrice.

L'unité appelée pour l'analyse diffère suivant l'angle ou le point de vue adopté (Unité phonologique, lexicale, sémantique...) Ainsi, le « réductionnisme » est une propension à considérer le discours comme une entité se simplifiant aux morphèmes qui entrent dans les phrases pour le former. En remontant du discours pour passer aux phrases et enfin aboutir aux morphèmes on veut montrer soit que le discours serait une unité « non compositionnelle » ce qui contraste avec la phrase. Soit que c'est une « unité compositionnelle » comme la phrase avec des règles propres.

La grammaire de discours a été formée sur le modèle de la grammaire générative. Elle pose l'hypothèse qu'il y a une structure spécifique au discours articulant ses divers éléments. Elle considère aussi les éléments discursifs comme un objet d'étude possible si certaines conditions sont présentes :

- L'interprétation du discours ne se limite pas à une succession d'explications des phrases qui le composent.
- Le discours doit avoir une structure propre et indépendante des intrusions du locuteur et du contenu des phrases.
- Dégager la structure du discours semble avoir un rôle significatif dans sa propre production puisque toutes les analyses dans ce domaine seraient incomplètes si elles n'y arrivent pas. De même sa forme spécifique découle de son analyse compositionnelle.

Si la structure formelle du discours ne peut s'expliquer que par les intentions du locuteur ou par le contenu des phrases, il sera donc inutile de la dégager selon les auteurs. D'où la nécessité, semble-t-il, d'adopter « une approche scientifique ouverte de l'usage du langage » ; de plus « avant même de pouvoir poser la question de l'interprétation du discours, il faut poser (celle) des phrases utilisées par des locuteurs pour véhiculer un message ». L'étude doit rendre compte des malentendus de la communication car le message est le plus souvent adressé de façon implicite.

La pragmatique est une recherche scientifiquement ouverte. En tant que telle, elle dérive de la théorie de la pertinence développée par Sperber et Wilson.²⁶ Considérée comme la première à avoir une approche ouvertement « contextualiste » (selon Moeschler), elle se place dans une perspective dépassant la notion de *contexte* telle définie en pragmatique contextuelle : *Le contexte*, est produit par un mécanisme d'inférence entre un ensemble d'éléments linguistiques et un autre non linguistique permettant d'interpréter un énoncé et de saisir son sens. En revanche, pour Sperber et Wilson le contexte n'est pas préétabli ou donné, mais se construit au fil des énoncés. Il franchit les principes perçus par la pragmatique contextuelle en incluant des renseignements variés pris dans les connaissances acquises par l'interlocuteur sur le monde (connaissances encyclopédiques) ainsi que des faits de perception et des informations extraites de l'explication des énoncés précédents.

Moeschler pense que « ni la pragmatique contextuelle ni les sémantiques du discours n'incluent la totalité des informations que la pertinence récupère parmi les données perceptuelles ou parmi les informations tirées de l'interprétation des discours précédents, et elles n'incluent pas davantage la totalité des données encyclopédiques ».²⁷

Le contexte fonde de ce point de vue la théorie qui doit expliciter son fonctionnement propre et celui des renseignements hétérogènes qui en le pénétrant peuvent interagir.

L'examen du concept de *cohérence* utilisé comme un analogue discursif de celui syntaxique de *grammaticalité* semble lui aussi poser problème dans l'analyse du discours. Moeschler et Reboul y consacrent un chapitre²⁸ dans lequel ils montrent que cette notion est « intuitive, pré-théorique » en quête d'une interprétation plutôt que constituant en elle-même une explication à un quelconque phénomène. Ce concept est le noyau autour duquel tourne l'analyse de discours mais c'est aussi celui qui signe son propre échec méthodologique selon les auteurs.

Si on définit la phrase du point de vue de sa propriété grammaticale c'est-à-dire par le respect des lois réglant l'organisation syntaxique des morphèmes dans une langue donnée, la cohérence est la règle qui définit le discours et qui le caractérise. La *grammaticalité* et la *cohérence* sont donc deux propriétés définitoires caractérisant deux manifestations linguistiques : la phrase et le discours. Cependant, là où la syntaxe a réussi pour les mêmes raisons de rigueur méthodologiques citées supra, l'analyse de discours a échoué. C'est-à-dire qu'elle s'est vue incapable de dégager des règles pour son examen.

Quelles sont les raisons de l'échec méthodologique de l'analyse de discours ?

La grammaire discursive part de l'hypothèse que les phrases constituent les unités de base du discours. Ce qui semble par contre difficile à réaliser c'est sa différenciation formelle, comme le fait la grammaire de la phrase pour les séquences de morphèmes qui la composent. Par exemple, au niveau d'une séquence de phrases, le verbe, le nom, l'adjectif... remplissent chacun une fonction et se caractérisent par des marques morphologiques ou autres les spécifiant. Or il n'en n'est rien au niveau de l'enchaînement des phrases dans le discours où les relations ne sont pas dépendantes de leurs propriétés formelles, mais de l'analyse des énoncés qui leur correspondent. Les linguistes du discours ont eu ainsi le bon sens de réunir sous le concept de « marqueurs de cohésion » quatre catégories :

1. celle des pronoms, les descriptions finies, les SN démonstratifs correspondant à des anaphores discursives ayant la caractéristique d'être co-référentielles.

2. Les ellipses

3. Les connecteurs pragmatiques

4. Les temps verbaux.

Cela devrait s'accorder avec les quatre méta-règles de cohérence proposées par Michel Charolles. Si les deux premières méta-règles (de non répétition et de progression) supposent un « développement thématique continu » et que l'on donne à chaque fois un nouveau propos sur l'objet ou l'individu cité dans le texte, elles seront retenues comme propres au discours et non en rapport avec des observations extérieures. En revanche, les deux dernières règles de non contradiction et de relation semblent pour les auteurs « lier des contenus plutôt que des phrases », ce qui les fait douter de leur propriétés discursives.

Mais quels rapports entre les marques linguistiques de la cohésion et les règles proposées par Charolles ?

Les ellipses et les anaphores discursives permettent d'assurer la stabilité du discours pour le fixer dans une même thématique. Les connecteurs et les temps verbaux, sans qu'on les prenne en compte, sont les empreintes linguistiques de « Relations discursives » entre contenus.

Si on pose le problème de la cohérence du point de vue des jugements intuitifs, on est obligé d'adopter une méthode qui soit démonstration de la réussite ou de l'échec de cette cohérence. Comment un locuteur natif va-t-il pouvoir juger de la cohérence ou de l'incohérence d'un discours ? Et selon quels critères ?

Il le fera, comme pour l'établissement des règles grammaticales, à partir de sa connaissance intuitive de la langue (épilinguistique). On pourra établir des règles de cohérences d'un discours dans ce contexte. On comprend aisément où en veulent arriver les auteurs : les règles de cohérence sont à trouver dans la pratique discursive elle-même avant d'être imposées aux locuteurs de l'extérieur comme des faits inhérents aux textes. Les jugements de cohérence et d'incohérence (ou de non-cohérence) semblent être beaucoup plus complexes qu'on le croirait. Des faits culturels, linguistiques, sociaux ... les déterminent au détriment des pouvoirs des locuteurs. Il y a dans la pratique discursive des paramètres pouvant être vus comme incohérents à partir du schéma des méta-règles (surtout les deux dernières) alors qu'elles ne le seraient pas aux yeux du locuteur lui-même. Les exemples sont nombreux. Moeschler et Reboul affirment, pour couronner le tout, que « la notion de cohérence ne semble pas avoir une utilité en l'absence d'une définition acceptable. Mais on peut (...) montrer que loin d'aider à l'interprétation, l'analyse de discours ne sert à rien dans ce domaine ».²⁹

Il est donc possible d'interpréter linguistiquement des énoncés séparés. Mais certains font partie de descriptions incomplètes car ils sont en début de roman par exemple et doivent s'expliquer par rapport au reste du discours. S'il s'agit des anaphores discursives comme il en est bien question en général, on peut trouver des exemples qui sont tout à fait interprétables de façon isolée.³⁰

L'analyse de discours ne peut se suffire à annoncer que la phrase est réductive alors que le discours est plus ample. Elle est aujourd'hui démunie d'une méthode rigoureuse pouvant fixer le concept de cohérence par une définition claire. Le doute demeure quant aux éléments considérés comme analysables au niveau du seul discours et non au niveau isolé de la phrase. Mais pour Moeschler, il apparaît que l'explication de ces éléments « passe souvent par des connaissances encyclopédiques ». Il propose donc « une analyse alternative » des connecteurs, des temps verbaux et du concept de référence, ensuite fournit un autre développement de l'analyse de discours où il semble fondamental d'attribuer à autrui des états mentaux en introduisant ainsi les notions d'« intentionnalité locale » (au niveau de l'énoncé) et d'« intentionnalité globale (au niveau du discours). Il montre de fait, qu'il existe un rapport entre ces deux concepts d'intentionnalité et ceux d'intention « informative » et « communicative » extraites de la théorie de la pertinence.

Les auteurs défendent ainsi une méthode pragmatique du discours basée sur « la stratégie de l'interprète » et « la théorie de l'esprit » fondée sur « des processus de formation et confirmation d'hypothèses quant aux intentions du locuteur ». Il s'agit de montrer comment la théorie de l'esprit s'insère dans le processus pragmatique d'analyse pour se présenter comme « un ensemble naturellement manifeste ».

On opère ainsi une double approche : celle de la théorie des représentations mentales associée à celle de la pragmatique de l'interprétation des énoncés et les approches des sémantiques du discours.

Vers un dépassement des méthodes formelles...

Notre recherche sur le discours politique, nous a mené à concevoir cette discipline autrement que dans un formalisme effréné. Il nous a semblé nécessaire, en effet, de donner son sens au discours en allant au fond d'une pensée. C'est ce que nous avons fait lorsque nous nous sommes retrouvée face aux allocutions de Habib Bourguiba sur la Francophonie.³¹ Inspirée des méthodes d'approches philosophiques et didactologiques, plus inscrite dans l'essai que dans l'analyse simple des faits de langue, notre méthode

aborde le discours politique comme un tout : à la fois un acte langagier en soi et un ensemble de contextes où la parole est interdiscours, révélant ainsi toute la formation discursive du tribun. Les possibilités de découverte et d'enrichissement même du texte, au-delà de la langue en elle-même, sont ainsi décuplées. Il ne s'agit plus simplement de l'inscrire dans son contexte de naissance pour l'aborder au mieux à travers ses caractéristiques linguistiques ou rhétoriques, mais de voir comment il est à la fois porteur d'une arkhé (origine, passé) et détenteur d'une actualité (le présent ou la contemporanéité). Comment il cesse parfois d'être dissimulateur pour devenir pleinement formateur. Ainsi, nous avons opté pour « (...) une démarche des langues-cultures et de ce fait, la Didactologie des Langues-Cultures appelle d'elle-même d'autres disciplines : l'ethnologie, la philosophie, la linguistique, la didactique. Elle nous semble à l'image d'une nouvelle pluridisciplinarité enrichie d'universalité. Elle englobe la pensée humaine dans une sorte d'osmose des disciplines qui sont globalement expression de chacun de ses versants ».³² Une démarche qui sollicite la complexité et l'éclectisme comme la voie d'une régénération continue des savoirs. Elle réfute tout réductionnisme dans les méthodes d'approche du discours, et invente dans ce qui est non-rationalisable, le hors-norme à la manière d'Edgar Morin qui annonce dans *La Méthode 1* « Nous avons besoin d'un principe de connaissance qui non seulement respecte, mais révèle le mystère des choses », et il ajoute à justement quelque chose qui nous donne de l'élan dans toute recherche : « À l'origine, le mot méthode signifiait cheminement. Il faut accepter de cheminer sans chemin, de faire le chemin dans le cheminement. Ce que disait Machado : *Caminante no hay camino se hace camino al andar*. La méthode ne peut se former que pendant la recherche ; elle ne peut se dégager et se former qu'après, au moment où le terme redevient un nouveau point de départ, cette fois doté de méthode. Nietzsche le savait : « les méthodes viennent à la fin » (*L'Antéchrist*). Le retour au commencement n'est pas un cercle vicieux si le voyage, comme le dit aujourd'hui le mot « trip » signifie expérience, d'où l'on revient changé ».³³

Conclusion

Serait-il possible d'envisager l'analyse de discours comme un domaine non pluridisciplinaire ? Il serait impertinent et incohérent même de le faire vu l'évolution de cette recherche en sciences du langage. Il ne s'agit pas de voir tomber en ruines la méthode linguistique purement formelle, au contraire, l'interdisciplinarité donne cette dimension pluridisciplinaire à un domaine qui doit aller de l'avant faute de quoi, il risquerait lui-même de se ruiner dans l'habitus. Et pour répondre à la question de départ de cet article, nous dirons que la méthode d'analyse et d'interprétation du discours doit tenir compte de cette caractéristique inhérente à la discipline qui est celle de la complexité.

Bibliographie

- Althusser L., 1970, « *Idéologie et appareil idéologique d'État* » in *Positions*, Paris, Éd. Sociales, 1976.
- Amossy R., 2004, « *La nouvelle rhétorique au prisme de l'analyse du discours* », *Chaim Perelman, Direito, Retorica, e teorica da argumentação*, Eduardo C. Oliveira Éd. Brésil. Universidade Estadual de Feira de Santana.
- 2006, *L'argumentation dans le discours*, Paris, A. Colin, Coll. Cursus.
- Anscombre J.C, Ducrot O., *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- Aristote, *Les politiques*, Garnier Flammarion, n°490, 2^{ème} édition revue et corrigée 1993.
- *Rhétorique*, Trad. Ruelle, Introd. M. Meyer, Commentaire de Timmermans, Paris, Le livre de Poche.
- Bakhtine M., 1970, *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Éd. De Minuit.
- Barthes, R., 1957, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, Points.

- Bonnafous S., Chiron P., Ducard D., Levy C., 2003, *Argumentation et discours politique, Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, Colloques de Cerisy, Éd. Les PUR (Presses universitaires de Rennes) 2^{ème} trimestre.
- Bourdieu P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.
- Charaudeau P., 2005, *Le discours politique et les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- Charaudeau p. Et Maingueneau, D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Combette B. 1983, *Pour une grammaire textuelle : La progression thématique*, A. De Borck, Paris, Duculot.
- Courtine J.J., 1976, *Analyse du discours politique* », Langages n°62.
- Foucault M., 1966, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris.
- 1971, *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris.
 - 1976, *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris.
- Grize, G., 1979, « *Logique et conversation* » Communications 30, 31-56.
- 1996, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- Guespin L. Et Marcellesi J.B., 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langage*, n°23, pp. 3-24.
- Mai 1975, « L'analyse de discours. Problèmes et perspectives » in *La Nouvelle Critique*.
- Harris Z. S. 1952, « Analyse du discours » *Langages n°13, 1969, pp. 8-45.*
- Moeschler J. Reboul A., 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Armand Colin.
- Orecchioni K. O.1999, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Armand Colin. Cool. U. Linguistique. 2002 pour la présente édition.
- Sayah M. « L'analyse de discours : Une problématique « pluridimensionnelle » », In *Cahiers 4.2* (Summer 1998).
- Zaghouani-Dhaouadi H., Oct. 2006, *La Francophonie de Habib Bourguiba. Essais d'analyse de discours. 1960-1970*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage et Didactologie des Langues-Cultures de l'Université de Saint-Étienne. Sous la direction de Jacques Cortès et Christian Puren.

Notes

- ¹ Tout particulièrement dans l'école française d'analyse de discours.
- ² « Analyse de discours, problèmes et perspectives » in *La revue critique, n°84, mai 1975, p.5*
- ³ « Analyse de discours, problèmes et perspectives » in *La revue critique, n°84, mai 1975, p.5*
- ⁴ « Idéologie et appareil idéologique d'État », in *Positions*, Paris, Éd. Sociales, 1976. p 98.
- ⁵ Idem p 97.
- ⁶ Althusser p. 99.
- ⁷ p. 114
- ⁸ p. 118
- ⁹ p.116
- ¹⁰ p 121
- ¹¹ 1969, p.39.
- ¹² *L'Archéologie du savoir. P.41.*
- ¹³ p.47
- ¹⁴ p.47
- ¹⁵ idem p.118
- ¹⁶ idem p.126

- 17 p.158
- 18 p153
- 19 *Pragmatique du Discours* Armand Colin, Lièges mai 1998
- 20 *Revue de Langue Française*. sous la direction de Jean Peytard et de Michel Charolle
- 21 Moeschler P.14
- 22 Charolle p.20
- 23 idem p.22
- 24 idem p. 31
- 25 Moeschler p.17
- 26 *La pertinence. Communication et cognition*, 1989, Paris, Minuit.
- 27 Moeschler J. et Reboul A., idem p. 35.
- 28 Chap.III, *Première partie* « Réponse aux objections : Le problème de la cohérence » in *Pragmatique du discours*
- 29 idem p. 70.
- 30 Cf. P70-71 du même ouvrage où les auteurs citent des exemples de Flaubert...
- 31 Zaghouani-Dhaouadi H. *La Francophonie de Habib Bourguiba. Essais d'analyse de discours. 1960-1970*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage de l'Université Jean Monnet, soutenue en Oct. 2006 sous la direction de Jacques Cortès et Christian Puren.
- 32 Zaghouani-Dhaouadi H. Idem p. 107.
- 33 Morin E. *La méthode, 1- La nature de la nature*. « L'Esprit de la vallée » p.22. Éd. Point seuils Essais. N°123, 1977.